

Occitanie/Pyrénées-Méditerranée

Avec la Nouvelle-Aquitaine, la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée est la plus grande de France, plus étendue que l'Irlande : 13 départements, plus de 4 500 communes, 161 intercommunalités et deux métropoles. La population compte près de 5,8 millions d'habitants et bénéficie d'une croissance démographique continue (+50 000 habitants chaque année). L'Occitanie est une terre à la fois de grandes concentrations urbaines et de territoires ruraux, aux paysages très variés (deux massifs montagneux et plus de 220km de côtes méditerranéennes) mais aussi une très grande richesse patrimoniale, matérielle et immatérielle, et notamment deux langues régionales vivaces : le catalan et l'occitan.

Dominique SALOMON, vice-présidente en charge de la culture, du patrimoine et des langues régionales au conseil régional d'Occitanie, décrit les principaux axes de la politique culturelle régionale mais souligne aussi son principal défi : articuler une action de structuration à l'échelle de la Région sans perdre une vision de proximité et de collaboration avec l'ensemble des collectivités qui la composent.

Quelle est l'approche générale de la culture au conseil régional d'Occitanie ?

Pour nous – et je dis “nous” à dessein pour exprimer une véritable majorité politique dans un territoire qui subit une forte pression du Front national – la culture constitue une chance pour nos concitoyen(ne)s de forger leur conscience, leur esprit critique, leur pensée, leur capacité d'analyse en se confrontant à l'imaginaire des artistes. Un moyen fondamental d'émancipation pour l'exercice par chacune et chacun de ses droits démocratiques. D'où le fort engagement de la Région dans ce domaine, en particulier vis-à-vis des jeunes. C'est aussi un moyen de développer cohésion et sentiment d'appartenance territoriale. Dans ce territoire, désormais aussi vaste qu'un pays, la connaissance de notre histoire commune est très importante pour forger notre identité.

Comment avez-vous défini la compétence culturelle régionale ?

Tout d'abord, même si elle relève d'une compétence partagée, la culture constitue une politique publique à part entière et en rien un complément ou un supplément d'âme. Cette conviction se lit dans les grands axes de travail définissant notre ambition culturelle :

- Faciliter l'accès de tous à la culture en œuvrant pour une égalité territoriale, ce qui ne va pas de soi sur un territoire comportant deux métropoles (Toulouse



© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

et Montpellier), de nombreuses villes moyennes, mais aussi des zones rurales et de montagne parfois éloignées de tout centre urbain. La Région souhaite donc soutenir les initiatives de tous les territoires en leur assurant un soutien financier et en permettant un maillage en équipements culturels : scènes labellisées ou pas, cinémas, musées, festivals, bibliothèques, etc.

- Encourager la création (production et diffusion), l'innovation, pas uniquement au travers des technologies modernes, mais aussi par une approche sociale différente.
- Fortifier l'économie et le patrimoine, car – il faut oser le dire – il existe un lien évident entre culture et économie.
- Contribuer au rayonnement international de l'Occitanie afin que ce territoire et les artistes qui y vivent soit mieux connus.



Les langues régionales figurent-elles également parmi vos priorités ?

Les langues régionales sont intégrées en transversalité dans l'ensemble de notre action politique. De plus, deux élu(e)s ont en charge cette dimension, l'une pour le catalan, l'autre pour l'occitan. Deux Offices publics des langues régionales ont également été mis en place pour chacune d'entre elles.

Comment définiriez-vous le rôle de vice-présidente régionale en charge de la culture ?

Tout d'abord un rôle d'écoute des territoires et des porteurs de projets. Mais aussi un rôle d'animation des débats et de proposition au sein de la Région que j'assume en partenariat avec mon collègue qui préside la commission culture (un fonctionnement qui permet à l'exécutif et l'assemblée régionale de travailler en complémentarité)

Rencontrez-vous des difficultés pour défendre le budget culturel au sein de l'assemblée régionale ?

Non, car la présidente de la Région, Carole Delga, est très à l'écoute. Elle m'a confié la tâche d'élaborer une politique culturelle à partir d'une large concertation d'où a émergé un certain nombre d'objectifs dont un tiers sont nouveaux. Le budget pour la culture, qui s'élève à un peu moins de 100M€ en tout, a en conséquence été augmenté. Soit 3,2% du budget total de la Région.

Les responsabilités et les périmètres des régions ont beaucoup crû, mais non les moyens...

C'est d'autant plus juste que la Région ne lève pas d'impôts. Elle ne peut s'appuyer que sur des dotations et s'en retrouve entièrement tributaire. Nos budgets sont en effet serrés au regard de nos responsabilités.

Quelles sont vos principales difficultés ?

Principalement les distances. Il est extrêmement compliqué de conserver une proximité avec les territoires et les porteurs de projets. Enfin, il n'est pas toujours aisé de mobiliser les autres collectivités. Comment construire une politique cohérente avec des approches parfois très différentes ? Nous y travaillons par le biais de conventions multi-partenariales, avec l'Etat, les intercommunalités, les départements, afin de tenter de sécuriser les projets, et en particulier de les mettre à l'abri des fluctuations politiques en mettant en place des co-financements pour assurer le caractère partagé de la politique culturelle.

La diversité des sensibilités politiques est-elle un obstacle ?

Parfois. Nous ne partageons pas toujours la même vision de la culture, nous n'avons pas toujours les mêmes critères de jugement sur l'intérêt de projets culturels avec certains de nos collègues élu(e)s. Les attentes ne sont pas les mêmes, nous devons toujours convaincre du bien-fondé de nos propositions...

Un festival, par exemple, a beaucoup d'importance pour donner du travail aux professionnels des arts et de la culture. La Région se sent-elle une responsabilité de ce point de vue ?

Oui, tout à fait, et même si cela ne relève pas de notre responsabilité directe. Dans cet esprit, nous avons en particulier étendu le Comité régional des professions du spectacle (COREPS) – instance de discussion paritaire – à l'ensemble du territoire régional. Cette dimension est également prise en compte quand nous traitons de l'économie culturelle, par exemple pour l'audiovisuel, en étant attentifs aux retombées économiques (nous avons renforcé le Fonds Régional d'aides aux tournages)

QUAND UN TERRITOIRE
ACCUEILLE DES
TOURNAGES DE SÉRIES,
TOUT EST GAGNÉ : SE
MET ALORS EN PLACE UN
VÉRITABLE ÉCOSYSTÈME
AUTOUR DES MÉTIERS DE
L'AUDIOVISUEL, SUSCITANT
L'INTÉRÊT POUR DE
NOUVEAUX TOURNAGES EN
RÉGION.

et aux conséquences en termes de création d'emplois. Il en va de même pour la musique, d'où notre demande d'adhésion au dispositif des "cafés-culture" ou encore pour notre travail de structuration de la filière musicale, de celle du livre ou du cinéma.

Certains équipements sont-ils directement sous tutelle de la Région ?

Sont en régie directe le musée régional d'Art contemporain de Sérignan, le centre régional d'Art contemporain de Sète, le musée archéologique de Javols en Lozère, les Maisons Daura pour les résidences artistiques à Saint-Cirq-Lapopie. Ce sera aussi le cas pour le musée de la Romanité Narbo Via, actuellement en cours de construction.

Quel regard portent les autres collectivités territoriales sur la Région : attente, méfiance... ? Et quelles modalités de travail avec elles ?

Cela dépend des collectivités. On sent une attente. Et j'ose espérer qu'il n'y a pas de méfiance, car nous veillons à ne pas adopter un comportement de tutelle, à favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle. Il y a cependant quelques tensions liées à la présence de deux métropoles et au rééquilibrage de nos soutiens aux gros équipements culturels. Il faudra sans doute

encore des années pour que la grande région se sente vraiment une.

La région préside les Conférences territoriales de l'action publique (CTAP) et donc leurs commissions culture spécifiques. Où en est-on en Occitanie ?

Nous en avons institué une. Elle s'est réunie deux fois, notamment sur la question du patrimoine, avec plus de 400 collectivités. Le sujet est consensuel, car chacune a des difficultés pour préserver et valoriser son patrimoine, en particulier les églises et le patrimoine vernaculaire. J'ajouterai que la Région abrite huit sites classés Unesco et 4 700 monuments historiques – nous avons la chance de ne pas avoir connu les destructions des deux dernières guerres mondiales. La Région est consciente de l'importance de ce patrimoine exceptionnel, mais elle ne dispose pas d'un budget suffisant en regard des besoins.

Le cinéma et notamment l'accueil des tournages, sont-ils une priorité ?

En effet. L'Occitanie est passée de la 6^e à la 3^e place pour l'accueil des tournages de fictions, derrière l'Ile-de-France et PACA. Nous développons également une politique en faveur des documentaires et des films d'animation, avec un tissu d'entreprises très dynamiques à Toulouse et



La série quotidienne de TF1 *Demain nous appartient* a été entièrement filmée à Sète.

Montpellier. Et bien sûr, nous ne pouvons pas passer sous silence la forte activité dans ce domaine liée à l'implantation de séries télévisées. Quand un territoire accueille des tournages de séries, tout est gagné, car se met alors en place un véritable écosystème autour des métiers de l'audiovisuel, suscitant l'intérêt pour de nouveaux tournages en Région.

Quels sont vos relations avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) ?

Le lien est essentiel, car l'Etat reste l'Etat, et son soutien constitue un gage de qualité. Nous avons la chance d'entretenir d'excellentes relations avec la DRAC et travaillons ensemble dans un respect mutuel : nos actions sont complémentaires et nous partageons une approche commune. Nous associons également le préfet de Région à la CTAP, ainsi que le DRAC pour les débats sur la culture.

Et avec l'Union européenne ?

En 2005 a été créée l'Euro-région. Elle regroupe Les Baléares, la Catalogne et maintenant l'Occitanie, avec pour objectif de porter des projets communs dans le cadre d'une gouvernance partagée. La commission culture de l'Euro-région dispose d'un petit budget abondé par chacune des régions membres, permettant de soutenir quelques projets par an, lesquels doivent associer les trois territoires. Chaque porteur de projet doit trouver un



© Lecarpentier Lydie - Région Occitanie

partenaire dans les deux autres régions. Un processus qui marche très bien. Nous avons également confié à une agence de spectacle vivant une mission d'aide à la constitution de dossiers pour la recherche de fonds européens.

Qu'attendez-vous de la FNCC ? Et que pouvez-vous lui apporter ?

J'attends en particulier de pouvoir y aborder certains sujets d'actualité, comme par exemple celui des festivals et la problématique de leur rachat par des grands groupes internationaux. La Fédération est pour moi un lieu d'échanges important qui permet de "lever le nez du guidon" en voyant ce qui se passe ailleurs. Quant à ce que je peux apporter à la FNCC, sans doute mon regard sur ce moment très particulier, singulier, de la fusion des régions.

Propos recueillis
par Vincent Rouillon